



DIOCESE DE LYON

VISITES PASTORALES

## A. Objectifs de la visite pastorale

L'évêque accomplit la visite pastorale « animé d'une charité pastorale qui le fait apparaître concrètement comme le principe et le fondement visible de l'unité de l'Église particulière »<sup>1</sup>.

L'objectif premier est d'entrer en contact direct avec « les inquiétudes et les préoccupations, les joies et les espoirs des personnes »<sup>2</sup>, d'aller à la rencontre des fidèles pour mieux les connaître, les encourager « à un renouveau de la vie chrétienne »<sup>3</sup> et les stimuler dans leur élan missionnaire.

Il s'agit pour l'évêque d'inviter ses frères et sœurs à l'espérance, de les fortifier dans la foi, de veiller à ce qu'ils aient l'« équipement » (Ep 6, 13) dont ils ont besoin pour accomplir leur vocation et être de véritables disciples missionnaires.

## B. Construire le programme

La visite pastorale se déroule normalement du jeudi après-midi au dimanche après-midi.

Il est important que la visite soit préparée en collaboration étroite entre la paroisse et l'archevêque. Le programme sera construit au cours d'une rencontre avec l'archevêque.

Les horaires ne seront pas trop serrés afin de permettre des temps informels, un temps d'oraison le matin et des temps pour la liturgie des heures.

On veillera à inviter suffisamment tôt toutes les personnes concernées. Le programme de la visite sera adressé aux services diocésains concernés afin que les responsables puissent participer aux rencontres qui les concernent.

### **1. Rencontrer les différentes réalités paroissiales**

La visite pastorale permet à l'archevêque de visiter les différentes réalités paroissiales.

Il passera un temps conséquent avec les acteurs pastoraux engagés dans les différents services paroissiaux pour les encourager dans leur mission. On prévoira dans le programme un temps d'échange avec l'EAP.

L'archevêque rencontrera les enfants et les jeunes dans leurs activités paroissiales pour un temps d'échange, d'enseignement et de prière.

Il rencontrera également les catéchumènes, néophytes et confirmands adultes.

Pour reconforter et inviter à l'espérance, il se rendra au chevet de personnes malades ou en situation de fragilité, et pourra rencontrer les associations caritatives présentes sur la paroisse.

Un temps d'échange libre, ouvert à tous, permettra à l'archevêque de rencontrer les fidèles.

Il visitera les établissements scolaires de l'Enseignement catholique présents sur le territoire de la paroisse, à la rencontre des élèves mais aussi des enseignants et du personnel éducatif.

Il pourra visiter les communautés religieuses présentes sur le territoire de la paroisse.

Il pourra également visiter quelques réalités locales significatives et rencontrer des personnes au service du bien commun (maires, parlementaires, etc.).

---

<sup>1</sup> Directoire pour le ministère pastoral des évêques, *Apostolorum successores*, n°220

<sup>2</sup> Exhortation apostolique sur l'évêque, *Pastores gregis*, n° 46

<sup>3</sup> Directoire pour le ministère pastoral des évêques, *Apostolorum successores*, n°220

## **2. Prier et célébrer avec la communauté**

Outre les messes qu'il présidera, en particulier la messe dominicale, l'archevêque présidera une veillée de prière qu'il préparera avec une équipe de la paroisse.

Il priera également les offices des laudes et des vêpres avec la communauté ou en petit comité avec les prêtres, diacres et laïcs en mission ecclésiale, ou tout groupe à l'occasion d'une rencontre en début ou fin de journée.

Selon le temps liturgique, la visite pastorale peut être l'occasion pour l'archevêque de conférer un sacrement de l'initiation chrétienne au cours de la messe dominicale.

L'archevêque pourra donner le sacrement des malades aux personnes qu'il visitera dans leur lieu de vie ou au cours d'une célébration paroissiale.

## **3. Les rencontres individuelles**

Si possible, un temps de rencontre individuel avec les acteurs locaux, prêtres, diacres et LeMEs présents sur la paroisse sera prévu.

Un temps de rencontre individuel avec le curé est à prévoir à la fin de la visite pastorale, par exemple le dimanche après-midi.

## C. L'examen de l'administration et du bon état de la paroisse

La visite pastorale permet également à l'évêque de vérifier la bonne administration de la paroisse. Cette tâche est confiée au vicaire épiscopal territorial qui rencontrera le curé et le conseil paroissial des affaires économiques dans le mois précédant la visite pastorale.

## D. Une visite pastorale se prépare

L'archevêque recevra au plus tard trois semaines avant la visite pastorale un document simple et court élaboré par la paroisse : il comprendra une synthèse des caractéristiques de la paroisse (chiffres clés en termes de population, d'effectifs aux activités paroissiales, leurs évolutions sur quelques années, les projets pastoraux...).

## E. Conclusion et fruits de la visite pastorale

A l'issue de la visite pastorale, l'archevêque adressera au curé de la paroisse dans les 3 mois suivant la visite une lettre reprenant les points importants de la visite et les recommandations qu'il souhaite donner au service de l'élan missionnaire de la paroisse.

## F. Annexe : textes du magistère

Code de droit canon – CIC/1983

Directoire pour le ministère pastoral des évêques - Apostolorum successores - 2004

Exhortation apostolique - Pastores Gregis - 2003

Cérémonial des évêques n° 1177 à 1184